

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE 26/10/2023

Le 26 octobre 2023 à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bilhères en Ossau s'est réuni en mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 20 octobre 2023 et transmise par courrier le 20 octobre 2023 et sous la présidence de ce dernier.

Présents : M. Bonnemason Bernard, M. Javelaud Olivier, M. Arribe Hervé, Mme Pelletier Maryline, M. Cambier Hervé, Mme Garrocq Anne-Marie, M. Carrierbe Jean-Bernard, Mme Som Michèle, Mme Martinache Marie-Claire, M. Paroix Joseph.

Absente : Mme Mestejannot Claire.

Secrétaire de séance : Mme Pelletier Maryline.

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Choix des entreprises pour la réfection du logement du presbytère
- Plan de financement réfection appartement du presbytère
- Décision programme actions suite au Schéma directeur eau potable et PGSSE
- Affaires diverses

M. le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il n'est pas nécessaire de délibérer concernant le choix des entreprises pour la réfection du logement au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère car une délibération a été prise le 9 avril 2021 pour la délégation consentie au Maire de concernant les marchés publics. M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les entreprises choisies.

0. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2023 avec 9 voix pour et une abstention.

1. DÉLIBÉRATION N° 2023-29 : Demande de subvention au titre du fonds vert pour la réhabilitation d'un logement dans l'ancien presbytère

Le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible de faire une demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre du fonds vert concernant l'opération de réhabilitation d'un logement dans l'ancien presbytère.

Les services de la Préfecture des Pyrénées Atlantiques demandent à ce que le Conseil Municipal prenne une délibération approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessous :

Réhabilitation logement presbytère : 102 853.08 € HT

Montant de la subvention au titre fonds vert demandé (30%) : 30 855.92 € HT

Autofinancement du projet : 71 997.16 € HT

Après avoir entendu le Maire, et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE
Le Conseil Municipal

APPROUVE ce projet de réhabilitation d'un logement dans l'ancien presbytère et le plan de financement ci-dessus,

Et,

DECIDE de demander une subvention au titre du fonds vert aux services de l'Etat pour la réhabilitation d'un logement dans l'ancien presbytère.

2. DÉLIBÉRATION N° 2023-30 : Décision sur le programme d'actions suite à la réalisation du schéma directeur d'eau potable et du plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux PGSSE

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que suite à l'élaboration du schéma directeur d'eau potable et du rapport de phase 3 relative à l'étude de la sécurisation de la distribution et l'élaboration du PGSSE par la société ALTEREO, il convient de décider du programme d'actions à planifier et à mettre en œuvre à court, moyen et long terme sur le réseau d'eau potable de la Commune.

Le Maire présente à l'Assemblée délibérante le tableau en annexe :

Après avoir entendu le Maire, et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE
Le Conseil Municipal

APPROUVE le programme d'actions ci-joint.

MANDATE le Maire pour mettre en œuvre les différentes actions de ce programme.

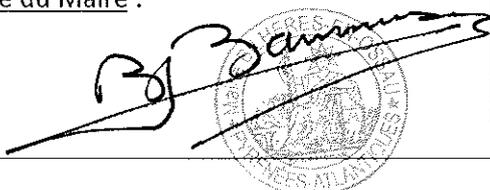
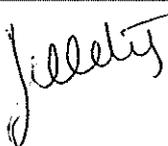
Affaires diverses :

- Travaux de voiries : Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'avancement des travaux sur la voirie communale. Les travaux ont été confiés à la société LABORDE suite à une consultation avec les entreprises EUROVIA et COLAS. Le chemin DARRE SALIES a été réalisé avant la Toussaint. Le reste des travaux de voirie sera effectué au printemps 2024.

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 29/2023 à 30/2023.

Liste des membres présents :

M. Bonnemason Bernard, M. Javelaud Olivier, M. Arribe Hervé, Mme Pelletier Maryline, M. Cambier Hervé, Mme Garrocq Anne-Marie, M. Carrierbe Jean-Bernard, Mme Som Michèle, Mme Martinache Marie-Claire, M. Paroix Joseph.

<p><u>Signature du Maire :</u></p> 	<p><u>Signature du secrétaire de séance :</u></p> 
--	--